

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 113 (1968)
Heft: 10

Rubrik: Chronique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

peu près normalement. Cela ne saurait étonner personne, car c'est la partie la moins vulnérable et la plus rustique chez un ancien instructeur. Mais le reste de mon anatomie qui était, je le dis sans prétention, conforme aux prescriptions des tailleurs militaires doit subir une sérieuse remise en état dans l'arsenal le plus proche où je crains bien qu'on ne dispose pas de toutes les pièces de rechange destinées à la rénovation des vieux objets détériorés par l'usage.

Je vous salue très cordialement, compagnons d'armes et camarades de la « Promotion du serment au Drapeau ». Lors de notre école de 1915, nous nous connaissions peu d'une classe à l'autre. Chacun avait ses secrètes espérances au seuil de notre vie d'hommes... Aujourd'hui que tant d'années ont passé sur nous avec, pour quelques-uns, leur cortège d'illusions perdues, je tiens à vous redire — et c'est en somme la raison de ce passage — l'immense réconfort que j'ai puisé dans votre fidèle amitié et à vous en exprimer, une fois de plus, ma reconnaissance.

Mais ne nous attendrissons pas trop puisque c'est pour vous jour de fête...

Alors, il me reste à vous souhaiter quelques heures joyeuses et paisibles dans l'évocation de nos communs et beaux souvenirs. Et, ce jeudi 18 mai, dès que mon médecin aura tourné les talons, je leverai mon verre à votre santé, en me rappelant avec Mark Twain et selon le précieux exemple que vous m'avez toujours donné que: « prise avec modération, l'eau n'a jamais fait de mal à personne »!

Affectueusement votre
Roger MASSON.

Chrónique suisse

Blindés romands à Bure

Le service du matériel dans une armée moderne est une grande et multiple entreprise d'entretien, de réparation, de fabrication, de stockage, de distribution, d'administration. Ses préoccupations vont

du sachet individuel de propreté aux machines de chantier, en passant par toutes les sortes de véhicules à roues ou à chenilles et les moyens les plus divers de franchissement. C'est dire l'importance, le rôle essentiel que ce service joue dans une armée.

C'est la raison pour laquelle, en février dernier, le commandant de la Division mécanisée 1 avait jugé opportun de consacrer le thème principal de sa conférence de presse traditionnelle au problème de l'entretien et des réparations dans une division mécanisée. Le débat organisé à cette occasion a trouvé sa suite logique dans une journée d'information organisée à fin juin à Bure, sur la nouvelle place d'armes, où le Rgt chars 7 et la Cp mob mat III/1 accomplissaient leur CR. Les participants ont ainsi pu se rendre compte sur place, et des problèmes d'entretien et de réparation que pose l'engagement, dans un terrain difficile, d'un corps de troupe blindé, et des caractéristiques de la nouvelle place d'armes où évoluaient pour la première fois des troupes romandes.

Les représentants de la presse et les invités ont ainsi eu l'occasion d'apprécier les vastes possibilités qu'offrent les terrains de Bure aux troupes blindées. Avec ses 12 kilomètres de longueur, ses 800 à 1200 m. de largeur, cette place d'armes se prête particulièrement bien aux exercices de section, de compagnie et même de bataillon. Elle contraste heureusement avec les places de Thoune et de Bière, notamment, où la conduite et des engins et des troupes est par trop aisée. A Bure, la conduite des troupes *à vue* est exclue; « pour la première fois, nous ont déclaré des soldats, nous travaillons sans voir les chars ou véhicules voisins, toujours cachés par un repli de terrain, par des bosquets, des arbres. » Les troupes sont enfin engagées dans des conditions normales: celles du combat.

Certes, seules les évolutions des troupes blindées sont possibles sur ces quelque 750 hectares de terrain, sis à proximité immédiate de la frontière française, le tir étant interdit. On étudie cependant le moyen de pallier cet inconvénient — qui entraîne de sérieuses économies de munition (frs. 260 000 par CR) — par des recherches poussées dans le domaine des rayons « laser »; ils permettraient de simuler le tir et son résultat grâce à des signaux acoustiques ou lumineux.

Cette place permet également de faire de l'école de conduite dans les meilleures conditions, tous les terrains s'y trouvant naturellement ou ayant été créés artificiellement. Les casernes sont généralement bien comprises et permettent, grâce à des salles spéciales, d'intensifier la préparation technique de la troupe, notamment dans le domaine des transmissions, comme dans celui de la conduite, du commandement. Si celle-ci est fort bien logée, on peut regretter que l'on n'ait pas jugé utile, en cette région excentrique de notre pays, loin de toute localité importante, d'y avoir installé une salle de gymnastique, voire une piscine. L'instruction technique ne saurait supplanter totalement la préparation physique normale durant un CR.

S'il apparaît que les installations de Bure permettent un rendement intensif du travail de la troupe, à tous les points de vue, elles mettent — de ce fait — à rude épreuve les matériels. En effet, les chars et véhicules tous terrains sont constamment engagés dans des conditions comparables — le feu en moins — à celles du combat. De ce fait, les problèmes de réparation et d'entretien prennent une importance terriblement accrue. Les hommes des cp mob mat sont dès lors engagés, pratiquement jour et nuit, par rotation des équipes de travail. Pour une telle unité, l'expérience est passionnante et enrichissante, car elle connaît enfin des conditions d'engagement normal. C'est dire du même coup combien sont mis en valeur le choix, l'instruction, la qualification des artisans, des spécialistes, auxquels incombe la remise en état rapide, parfaite, des engins qui leur sont confiés.

Tels sont, en bref, quelques-uns des enseignements pratiques du passage du premier régiment de chars de la Division mécanisée 1 sur la place d'armes de Bure, place fort bien aménagée dans l'ensemble.

On ne saurait passer sous silence, enfin, le remarquable travail accompli par le cdt de place, le colonel Hussy, qui met au point, avec passion et compétence, le maximum d'exercices que l'on puisse conduire sur cette place appelée à jouer un rôle essentiel dans la formation de nos troupes blindées.

J. C.

Information

4e course de patrouilles de la Société des Officiers d'Ajoie

Vu le succès qu'elle a obtenu en mai 1967, la Société des Officiers d'Ajoie s'est remise au travail pour organiser le IV^e concours de patrouilles qui se déroulera pour la première fois à Bure le 19 octobre 1968. Cette année, les responsables disposent des installations de la place d'armes, ce qui leur permet de résoudre très facilement de multiples problèmes d'organisation, et partant, de satisfaire les concurrents.

Pour l'édition 1968 de leur concours, les organisateurs ont voulu changer la conception du parcours, qui se divisera en deux parties. La première sera balisée et comprendra trois postes techniques: tir, jet de grenades et estimation de distances. La deuxième se déroulera dans un réseau de postes fixes et permettra à chaque patrouille de choisir son itinéraire. Les concurrents chercheront à atteindre un maximum de postes dans un temps qui ne doit pas être dépassé. Contrairement aux années précédentes, chacun tirera avec son arme personnelle, mais celle-ci ne sera pas portée pendant la course. Les challenges habituels sont en jeu, mais ils seront défendus par les vainqueurs de l'année passée!

Il faudrait encore préciser que le concours de patrouilles de la SOA est prévu pour

- les sociétés d'officiers et de sous-officiers du Jura
- le rgt inf 9
- la br fr 3, les bat fus 110 et 23